



# TAMBOUR

BIMESTRIEL AOUT / SEPTEMBRE 2016

N°126

## EDITORIAL

Mi-octobre, les vacances d'été sont déjà bien loin derrière nous, même si les conditions météo de ces dernières semaines nous ont permis de bénéficier d'un ensoleillement et d'une température bien agréable.

Si la rentrée des classes de l'an dernier a été marquée par la pluie, celle de cette année restera dans la mémoire pour tout autre chose. En effet pour la première fois les parents ont été empêchés d'entrer dans l'enceinte scolaire. Le plan vigie-pirate renforcé, après cet été de larmes, d'émotion et de ferveur, en a été responsable.

Beaucoup ont déploré cet état de choses, d'autant que nous avons dû prendre des mesures qui sont parfois mal comprises et mal acceptées par certains. Mais si les modifications à l'entrée ou à la sortie des élèves, le stationnement interdit autour de l'école sont des contraintes, j'en conviens, elles sont imposées pour la sécurité des enfants. Je crains bien que nous n'en ayons pas fini de sitôt avec cette menace qui pèse sur notre vie de tous les jours. Il nous faut rester très vigilants et accepter les petits désagréments induits par les mesures de sécurité renforcée.

Mais la rentrée n'est pas seulement celle des enfants : c'est aussi la reprise de toutes les activités des associations. Et vraiment à Chalautre, beaucoup de choses sont proposées aux habitants : yoga, danse en ligne, twirling, marche, football, jeux de société, ping-pong (deux tables vous attendent sur le terrain de sport), tennis (le terrain est maintenant gratuitement ouvert à tous sans aucune formalité), sans oublier la lecture, notre modeste bibliothèque, à l'étage de la mairie, attend les lecteurs petits et grands.

Bon début d'Automne à tous.

Michèle PANNIER

## CHANGEMENT D'HEURE

Voici venu le temps de l'heure d'hiver !

Le Dimanche 30 octobre à 3 heures il sera 2 heures, pensez à retarder vos pendules, montres et tout autre moyen permettant de mesurer le temps qui passe et savourez bien cette heure supplémentaire sous la couette.



## BOURSE AUX LIVRES

Affluence modérée dans la salle polyvalente pour la bourse aux livres organisée par la municipalité.

Domage car pour une participation modique il était possible d'acquérir des ouvrages concernant un large panel, allant de la bande dessinée aux romans en passant par les reconstitutions historiques, les dictionnaires ou autres essais. Bref, il y en avait pour tous les goûts !

Merci à Eveline, Antoinette, Michèle, Valérie et José qui ont répertorié les livres par thèmes, ainsi qu'aux employés communaux pour leur aide.



Des livres en quantité et qualité !

## DANCE PASSION

### BOURSE aux VETEMENTS, JOUETS et MATERIEL de PUERICULTURE

#### VENTE :

Samedi 12 novembre 2016 de 14h à 20h  
Dimanche 13 novembre 2016 de 9h à 16h

#### DEPOT DES ARTICLES :

Vendredi 11 novembre 2016 de 17h à 20h  
Samedi 12 novembre 2016 de 9h à 12h

2 Euros la liste de 15 articles (listes illimitées)  
15% des ventes réservés pour l'association  
DANCE PASSION

#### RENSEIGNEMENT :

Alison : 06.34.40.43.98  
Annick : 06.29.25.58.42

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux différents scrutins électoraux de 2017 (élection du Président de la République et élection des Députés) il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 Décembre 2016 pour effectuer cette démarche en Mairie.

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

Étaient présents : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Eveline DION, Fabienne BENOIST, Benoît LAMOTTE, José PANNIER, Alain FAYOLLE, Antoinette REGNAULT, Alain COQUART, Marc JACOB, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Francis BALENGHIEN à Michèle PANNIER

Claude MAUROUX à José PANNIER

Absents non représentés: Yoann SIMARD, Lionel SIMARD

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 23 mai 2016 a été approuvé à l'unanimité.

## Rendu compte des délégations exercées par Madame le Maire

Madame le maire a exposé qu'elle a pris un arrêté permanent de police portant interdiction de circuler pour les véhicules à moteur sur le site du terrain de sports afin de préserver la sécurité des piétons et principalement des enfants. Elle ajoute qu'un panneau de signalisation a été implanté et que Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie est chargé de sanctionner les infractions.

Madame le Maire, conformément à la délégation rendue exécutoire du Conseil Municipal accordée en date du 4 avril 2014, a contracté auprès de la Caisse Des Dépôts un contrat de prêt de 180 000 € pour le financement des travaux de changement des branchements au plomb.

Madame le Maire a accordé à la société PROCARS l'autorisation d'implanter des poteaux d'arrêt auprès des arrêts BUS à Puits Joly, Puits Froux et Fouchères.

## Événements pluvieux des dernières semaines

Madame le Maire a rappelé les derniers événements pluvieux qui ont été à la limite de la catastrophe à Puits Joly et dans le bourg;

Puits Joly.

En effet, à Puits Joly, la mare débordant, l'habitation de Monsieur Bourbonneux était menacée malgré les pompages effectués par celui-ci. Madame le Maire a demandé à l'entreprise Gouverne d'intervenir sur le site du puisard servant d'exutoire de la mare. Il est apparu que ce puisard sec creusé en 1979 pour recevoir le trop plein de la mare était bouché. Des travaux seront donc nécessaires pour éviter à l'avenir le débordement de la mare.

La réserve d'eau de la forêt.

Au bourg, lors du dernier orage, la réserve de la forêt n'a pas suffi à retenir l'eau venant de la forêt. En effet, celle-ci, débordant sur la voirie de la côte de la fontaine, a inondé quelques caves du bourg. Une augmentation de la capacité de la retenue d'eau pourrait être la solution.

## Enquête branchements au plomb.

Madame le Maire a rappelé que l'enquête par BIR ne concerne que 116 branchements au plomb connus. Toutefois il est nécessaire d'enquêter les 212 autres branchements. Pour cela, des devis ont été demandé à BIR et à Véolia:

•BIR: 78 € HT par branchement au plomb et 63 € HT pour les autres

•véolia: 40 € HT

Suite à cela, une liste des branchements à enquêter a été fournie par Véolia;

Pour éviter cette dépense supplémentaire, la commission composée de Francis Ravion, Jean-Marie Dargent, Eveline DION, Claude Mauroux, José Pannier, Alain Fayolle, Antoinette Regnault et Michèle Pannier s'est chargée de cette enquête. Les branchements douteux ou non enquêtés seront transmis pour enquête à Véolia.

## Contrat d'assurance AXA

Madame le Maire a présenté un projet de contrat collectivité locale proposé par AXA. Comparé à celui de MMA actuel assureur de la commune, AXA est moins cher. Cependant quelques renseignements supplémentaires seront demandés à AXA .

## Repas du 13 juillet

Le Conseil Municipal a établi le programme du 13 juillet.

La prestation musicale sera assurée par SON'ART pour un montant de 400 € et le repas par L'INTIMISTE pour un montant de 13,70 par repas.

le Conseil Municipal a fixé cette participation à 5 € par habitant de la commune et à 13,70 € par adulte extérieur. (gratuit pour tous les mineurs)

## Acquisition d'ordinateurs pour l'école/ DM n°2.

Considérant qu'il convient de renouveler cet équipement, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une douzaine d'ordinateurs et vote les crédits nécessaires.

## Tracteur de Monsieur Bacaër.

Ce tracteur date de 1960 et ne peut être utilisé par la commune. Cependant il pourrait intéresser un collectionneur pour une valeur d'environ 1500 €.

En conséquence, le conseil municipal a souhaité que ce tracteur soit vendu et a demandé que les autres communes héritières de M. Bacaër soient consultées

## Subvention exceptionnelle au SDIS de Provins.

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de 150 € pour s'associer à la commémoration du quarantième anniversaire de la mort en service commandé du caporal LE FLOHIC Jean-Paul, sapeur-pompier professionnel de Provins.

## Mât FREE

Free mobile souhaite installer une antenne relais dans le strict respect des normes en matière d'urbanisme et de seuil d'exposition dans les sites ouverts au public sur une parcelle communale. Après étude, le mât serait situé à l'est du terrain de sports. Cependant, une étude d'implantation sur un lieu plus approprié pour desservir une plus grande partie du territoire communal sera demandée.

## Voirie

Le programme d'entretien a été étudié: les nombreux « nids de poules » seront colmatés selon le procédé colpacht par l'entreprise Colas qui devra auparavant compléter son devis par la liste des rues.

Le virage près du lavoir de Puits Joly, les devis devront être précisés avec les entreprises Gouverne et Colas.

Le chemin d'accès à la station d'épuration reste à l'étude, le devis proposé par Gouverne étant trop élevé; la Colas sera sollicitée.

Clos Gauthier: les travaux d'entretien du programme 2015 restent à effectuer.

### **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).**

L'assemblée a été informée de la répartition du FPIC entre les communes membres de l'intercommunalité qui attribue à notre commune une somme de 16 830 €.

### **Renforcement de la défense incendie.**

Dans le cadre de la volonté du Conseil Municipal d'améliorer la défense incendie, il a été décidé de faire installer à l'intersection de la rue des Fossés et de la rue de l'Avenir une bouche incendie, bien que cela n'entre pas dans le cadre des travaux subventionnés par la DETR. Le devis de Véolia Eau pour ces travaux s'élevant à 3 469,68 € TTC a été accepté.

### **Pigeons du clocher de l'église St Georges.**

L'étude produite par l'entreprise Tonnfort de Quincy Voisins pour un traitement anti pigeons. comprenant la capture, le bouchage des abats sous du clocher et la location de la nacelle s'élève à 9500 €. Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

### **Naturparif**

Lecture est faite de la lettre du Président de Naturparif qui regrette l'annulation de la sortie du 11 juin.

### **Plainte de Monsieur et Madame Joly.**

Lecture a été faite de la lettre de Monsieur et Madame Joly en date du 25 juin relative à de l'infiltration d'eau. Véolia a été informée de la situation et doit régler ce litige.

### **Recettes**

Madame le Maire a informé l'assemblée du versement de la subvention du département pour l'entretien de la voirie: 2707 €, du solde 2015 de la péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou de la taxe de publicité foncière sur les mutations à titre onéreux auquel notre commune est éligible: 20 116,91 € et de l'octroi de la subvention du département pour les prochains travaux de la restauration de la couverture de la nef de l'église Saint Georges (2ème tranche): 61 000€

### **Restriction de circulation sur la RD 72**

Durant les travaux de gravillonnage devant être effectués entre le 20 juin et le 29 juillet, la circulation sera réglementée et des déviations seront mises en place.

### **Visite de Monsieur Christian Jacob.**

Cette visite de notre député, initialement prévue le 7 juin, devrait avoir lieu le 31 août à 19 h 30 à la mairie.

### **Renforcement du réseau en PRC.**

Dans le cadre de travaux de remplacement du réseau de faible section, dit « fils nus », le SDESM propose de

procéder au renforcement du réseau par un câble de plus forte section, dit PRC.

Ces travaux concernent la rue de la Brie. La dépense de cette opération sera prise entièrement par le SDESM.

### **Tennis club.**

L'assemblée a été informée de la dissolution du club décidée par le bureau. Le terrain de tennis sera ouvert et chacun pourra y jouer sans aucune formalité.

### **Réunion peupleraie.**

La commission du développement durable se réunira le 6 juillet avec Monsieur Rudy Porté de l'ONF au sujet de la peupleraie.

### **Incident eau potable.**

Madame le Maire a évoqué les nombreuses plaintes reçues au sujet de l'odeur et du goût de l'eau potable. Elle explique que L'Agence Régionale de l'Eau et le délégataire Véolia Eau suivent ce dossier et que la consommation de l'eau n'est pas dangereuse pour la santé.

## **LES RENDEZ-VOUS**

### **Messe de la Toussaint :**

Lundi 31 Octobre à 19h00 église de Chalautre  
Présence du prêtre au cimetière le Dimanche 30 Octobre de 16h30 à 17h00.

### **Cérémonie commémorative du 11 Novembre :**

Rendez-vous devant la mairie à 11h00.

### **Soirée beaulolais : (ASG)**

Samedi 26 Novembre Salle Polyvalente.

### **Réunion préparatoire au Téléthon :**

Mercredi 2 Novembre à 20h00 Salle Polyvalente.

### **Bourse aux vêtements (Dance-Passion) :**

Samedi 12 et Dimanche 13 Novembre (horaires et modalités dans article page 1).

### **Téléthon 2016 :**

Vendredi 2 Décembre : Loto Salle Polyvalente.  
Samedi 3 Décembre : Activités diverses Salle Polyvalente (horaires et modalités dans article page 4).

### **Noël de la Commune et Marché de Noël de Dance Passion :**

Dimanche 11 Décembre à la Salle Polyvalente.  
**Arrivée du Père Noël et remise des cadeaux à 14h00 suivi d'un spectacle.**

### **Vœux du Maire et du Conseil Municipal :**

Vendredi 6 Janvier 2017 à 19h00 Salle Polyvalente.

## **ETAT CIVIL**

### **Mariage :**

Jean-Pierre MICHE et Catherine BOKSA  
le 3 Septembre 2016.

## LES AMIS DE SAINT-GEORGES et la COMMUNE

### **Retour sur la dixième édition de la brocante qui a eu lieu le 22 Avril 2016**

75 exposants étaient disséminés dans les différentes rues de notre village « contre 88 en 2015 »

**(58 de la commune + 17 extérieurs).**

Nota :(13 exposants inscrits ne sont pas venus, suite à l'incertitude du temps ; d'où des emplacements vides dans certaines rues)

Merci aux exposants pour leur fidélité à cet évènement annuel.

Nos stands Crêpes, Buvette et Restauration ont eu un moins bon rapport financier qu'en 2015 ; mais le résultat reste néanmoins très acceptable compte-tenu des efforts déployés par tous les bénévoles, adhérents, agents communaux ...

Les frites « **maison** » ont encore remporté un vif succès ; merci à nos 2 amis agriculteurs de nous avoir à nouveau fourni les pommes de terre gracieusement.

**Encore un grand merci à toutes et à tous ; et rendez-vous en 2017.**

Une rencontre de bon nombre d'acteurs a eu lieu le dimanche 10 septembre 2016, autour d'un repas festif dans la cour du Presbytère en remerciement. Le soleil était, ce jour là, de la partie. La pétanque, et autres jeux, l'après-midi, ont permis de passer un moment très convivial.



Moments de détente après le repas !

Malheureusement, certains n'étaient pas là, pour diverses raisons (congés ...) ; nous avons bien pensé à eux et l'ASG les remercie encore pour leur investissement lors de la brocante.

### **REMERCIEMENTS**

Remerciements à Mesdames Carole CANESSA , Mélanie DION-PREAU et Monsieur NICOLLEAU pour le don de livres à la bibliothèque municipale.

### **ANIMAUX TROUVES**

Un bouc a été trouvé dans la forêt de Sourduin. Son propriétaire peut s'adresser à la Mairie pour le récupérer. Ci celui-ci ne se manifeste pas l'animal pourra être adopté.

## **ASG**

### **Beaujolais nouveau**

En partenariat avec le comité des fêtes du Mériot, les Amis de Saint Georges organisent la traditionnelle soirée du Beaujolais nouveau le samedi 26 Novembre à la salle polyvalente de Chalautre.

**Tarifs :** 22€/personne, 12€ pour les moins de 10 ans.

#### **Inscriptions :**

☎ pour Chalautre : 06 28 52 03 47

☎ pour le Mériot : 03 25 21 49 03

Par écrit ou dépôt :

- Les Amis de Saint Georges en Mairie 5 rue Beauregard 77171 CHALAUTRE la Grande
- Comité des fêtes du Mériot Mr Robert 8 rue de l'Aulne 10400 Nogent sur Seine

### **TELETHON 2016 A CHALAUTRE**

L'an dernier, en raison des travaux d'agrandissement de la salle polyvalente, les organisatrices, les associations ainsi que la municipalité avaient décidé de faire une « pause » pour l'année 2015.

Nous sommes certains que cela n'a en rien altéré la générosité des Chalautriers pour cette grande cause nationale qu'est le téléthon.

Les 2 et 3 Décembre retrouvons nous pour que notre village contribue à nouveau à la lutte contre ces maladies graves en organisant pendant ces deux jours des activités diverses où chacun pourra apporter sa contribution.

Ainsi dès le vendredi soir, vous pourrez participer au traditionnel loto animé par Eveline, avec le soutien des bénévoles, des associations et de la municipalité.

Le samedi matin, la randonnée pédestre est maintenue mais aussi, nouveauté pour cette année, une exposition (talents, collections...) tout au long de la journée.

Le midi une restauration « rapide » sera assurée avant de reprendre les activités tout au long de l'après-midi.

Vers 19h00, comme d'habitude, ce sera l'heure de l'apéritif, offert, comme chaque année par l'ASG, suivi d'un repas karaoké (sur réservation) pour terminer la soirée.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre afin de montrer, si besoin est, que la solidarité n'est pas un vain mot dans notre village.

#### **Nota :**

L'exposition des talents est ouverte à tous ! Ainsi les peintres sont les bienvenus, mais aussi les photographes, les maquettistes, les sculpteurs..., nous en oublions probablement, à vous de venir nous étonner !

